



Deuxième assemblée ordinaire de 2019 du conseil d'administration du conseil de quartier Montcalm, qui a eu lieu **le mardi 26 mars, à 19 h**, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202.

PRÉSENCES :

Mmes	Marine Seriès	Vice-présidente (2019)
	Françoise Mercure	Administratrice (2020)
	Raphaëlle Guy-Dorion	Administratrice (2019)
MM	Jean-Félix Robitaille	Président (2020)
	Pierre Jarest	Trésorier (2020)
	Denys Hamel	Administrateur coopté (2019)
	Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2019)
	Jimmy Duchesneau	Administrateur coopté (2019)
	Thomas Vernes	Administrateur (2019)

ABSENCES :

MEMBRES SANS DROIT DE VOTE

MM	Yvon Bussièrès	Conseiller municipal Montcalm-St-Sacrement
	Jean Rousseau	Conseiller municipal Cap-aux-Diamants

AUTRES PARTICIPANTS :

MMES	Anne Pelletier	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées ci-haut, 21 personnes assistaient à la rencontre.

Mission du conseil de quartier

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

ORDRE DU JOUR

19-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
19-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
19-02-03	<u>CONSULTATION PUBLIQUE</u> Proposition d'un sens unique : rue Saunders entre l'avenue de Bourlamaque et l'avenue du Parc	19 h 05
19-02-04	Procès-verbal du conseil d'administration du 26 février ➤ Adoption et affaires découlant du procès-verbal	20 h 15
19-02-05	Fonctionnement du conseil d'administration ➤ Adoption du Rapport annuel 2018 ➤ Adoption des états financiers 2018 ➤ Date d'AGA	20 h 20
19-02-06	Période d'échange réservée aux conseillers municipaux (10 minutes chacun)	20 h 30
19-02-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 50
19-02-08	Période des comités de travail du conseil d'administration 1. <i>Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement</i> ➤ Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable 2. <i>Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication</i> 3. <i>Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification</i> ➤ Vision de l'habitation ➤ <i>Rendez-vous Collectivités Viables</i> ➤ Concours photo – demande de reconduction 4. Autres suivis	21 h
19-02-09	Trésorerie 1. Paiement de la secrétaire de rédaction	21 h 30

2. États des revenus et des dépenses
3. Paiement de factures s'il y a lieu

19-02-10 **Correspondance** 21 h 40

Lettres transmises : aucune

Communications reçues :

- Vivre en Ville
- Mobilisation Haute-Ville
- Caisse Desjardins du Plateau Montcalm

19-02-11 **Divers** 21 h 45

19-02-12 **Levée de l'assemblée** 21 h 55

PROCÈS-VERBAL

19-02-01 **Ouverture de l'assemblée**

M. Jimmy Duchesneau ouvre l'assemblée à 19h05. Il souhaite la bienvenue aux membres.

19-02-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Jimmy Duchesneau fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose d'ajouter un point *secrétariat* au point 19-02-05.

Mme Marine Seriès propose d'ajouter, au point 19-02-08.2, un point concernant la participation du conseil au marché aux puces annuel du quartier.

SUR PROPOSITION DE MME RAPHAËLLE GUY-DORION DÛMENT APPUYÉE PAR M. JIMMY DUCHESNEAU, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier de Montcalm du 26 mars 2019, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-02-03 **CONSULTATION PUBLIQUE**

Proposition d'un sens unique : rue Saunders entre l'avenue de Bourlamaque et l'avenue du Parc

Mme Anne Pelletier prend la parole. Elle explique le déroulement de la soirée, ainsi que la mission du conseil de quartier. Elle mentionne qu'un rapport de consultation sera rédigé, puis joint au présent procès-verbal.

M. Jean Rousseau explique la raison pour laquelle la municipalité a choisi de consulter les citoyens.

Un représentant de la Ville met le projet en contexte. Il mentionne que c'est pour réduire le transit, de même que pour diminuer le risque d'accidents et d'accrochages, notamment, que les résidents de la rue Saunders ont transmis à la municipalité une pétition pour qu'un sens unique soit mis en place entre l'avenue de Bourlamaque et la rue des Érables. La municipalité, de son côté, a pensé qu'il pourrait être pertinent que ce sens unique soit prolongé jusqu'à l'avenue du Parc.

La Ville aimerait non seulement savoir si cette initiative répond à la demande des citoyens, mais également si les résidents du secteur, le cas

échéant, préféreraient que le sens unique se dirige vers l'est, ou vers l'ouest.

Les citoyens ont l'occasion d'exprimer leur opinion et de poser leurs questions. Ils se prononcent majoritairement en faveur du statu quo.

Les administrateurs du conseil de quartier sont invités à donner leur avis relativement au projet.

19-02-04 **Procès-verbal du conseil d'administration du 26 février**

- Adoption et affaires découlant du procès-verbal

L'adoption du procès-verbal du 26 février est remise à la prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier, qui aura lieu en mai prochain.

19-02-05 **Fonctionnement du conseil d'administration**

- Adoption du Rapport annuel 2018

Les administrateurs enverront, d'ici le 1^{er} avril prochain, les textes résumant leurs projets respectifs à Mme Marine Seriès.

- Adoption des états financiers 2018

M. Pierre Jarest explique que les états financiers de 2018 ont été déposés sur le dossier Drive du conseil de quartier. Il les présente en détail aux membres.

RÉSOLUTION 19-CA-04

Concernant l'adoption des états financiers de 2018 du conseil de quartier Montcalm

SUR PROPOSITION DE M. PIERRE JAREST, DÛMENT APPUYÉE PAR MME FRANÇOISE MERCURE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter les états financiers 2018 du conseil de quartier Montcalm.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Date d'AGA

L'assemblée générale annuelle du conseil de quartier, conformément aux disponibilités de M. Étienne Grandmont qui y présentera les impacts du réseau de transport structurant sur le quartier, aura lieu le 30 avril prochain.

Mme Marine Seriès pense qu'à la suite de la présentation, les citoyens pourraient discuter, en sous-groupe, de différents thèmes.

Les membres du conseil de quartier s'assureront d'approvisionner les participants de l'assemblée générale annuelle en café, en crayon et en papier. Ils imprimeront également les supports visuels nécessaires à la bonne compréhension de la présentation de M. Grandmont (cartes, etc.)

Mme Anne Pelletier mentionne que trois postes seront vacants lors de l'assemblée générale d'avril.

Mme Françoise Mercure propose que l'assemblée générale soit annoncée sur le site Web Monmontcalm.com.

RÉSOLUTION 19-CA-05

Concernant la nomination d'un ou d'une président(e) d'élection pour l'assemblée annuelle de 2019

SUR PROPOSITION DE MME FRANÇOISE MERCURE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JIMMY DUCHESNEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer un conseiller en consultation publique pour président(e) d'élection lors de l'assemblée annuelle de 2019 du conseil de quartier Montcalm.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ Secrétariat

Mme Jade Pelletier-Picard remet sa démission aux membres du conseil. Mme Anne Pelletier communiquera avec d'autres secrétaires de rédaction afin de lui trouver une remplaçante ou un remplaçant d'ici l'assemblée générale annuelle.

19-02-06

Période d'échange réservée aux conseillers municipaux (10 minutes chacun)

Mme Anne-Sophie Desprez, adjointe de M. Yvon Bussièrès, mentionne :

- Que la demande de Mme Noah Ducharme a été acheminée à Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale et présidente du comité de vigilance de l'incinérateur et de celui des activités du Port de Québec. M. Yvon Bussièrès tentera d'obtenir le financement nécessaire pour appuyer l'organisme Craque-Bitume, qui soutient les citoyens dans leurs démarches d'acquisition de compostières.

- Qu'un projet règlement autorisant les résidents et locataires à loger des touristes à condition qu'ils soient titulaires d'un permis a récemment été mis sur pied.
- Que le rapport de l'école Anne-Hébert sur la circulation piétonne, lui-même déposé par M. Yvon Bussièrès, n'a reçu aucun retour.
- Que l'article concernant les pires rues de la Ville de Québec est finalement paru.

M. Jean Rousseau, pour sa part, explique :

- Que la Ville a fait paraître un portrait sociodémographique et économique du quartier Montcalm. Il s'agit, selon le conseiller, d'un document fort intéressant.
- Que le projet de règlement concernant l'hébergement touristique fera bientôt l'objet de consultations. M. Jean Rousseau explique que beaucoup de gens ont exprimé leur souhait de s'adonner à l'hébergement touristique. Il déplore toutefois certaines lacunes relatives aux modalités du projet.
- Que plusieurs travaux dans le quartier ont été reportés.
- Que la consultation qu'il a organisée concernant le déneigement a eu lieu. Le conseiller a pu y présenter les standards de déneigement, et prendre le pouls des citoyens, qui ont eu l'occasion de poser leurs questions. Un rapport de cette consultation sera rédigé par le conseiller.
- Qu'une consultation relativement à l'aménagement de l'avenue de Salaberry aura bientôt lieu.
- Qu'il invite les membres du conseil à réaffirmer leur désir de ne pas voir les villas Petry-Amyot et Montaine-Kirouac devenir des lieux d'hébergement touristique. Il propose que la norme de grands logements soit mise de l'avant.

19-02-07 **Période de questions et commentaires du public**

M. Jimmy Duchesneau invite un citoyen qui se demande si le marquage au sol pourrait être bonifié dans son secteur à communiquer avec le 3-1-1 ainsi qu'à conserver précieusement le numéro de sa demande.

19-02-08 **Période des comités de travail du conseil d'administration**

5. *Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement*
 - Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable

Le conseil évalue toujours la possibilité de se prévaloir des fonds récoltés dans le cadre de la Vision Montcalm pour la mobilité durable afin d'évaluer, avec le soutien d'Accès

transports viables (ATV), les impacts du réseau de transport structurant sur le quartier.

M. Jimmy Duchesneau mentionne qu'en raison d'un manque de temps, ATV ne peut, pour le moment, accomplir ce travail. Il affirme toutefois que la Ville a offert au conseil son soutien technique afin de mener son étude à bien.

M. Jean-Pierre Bédard pense qu'une partie du mandat pourrait être confiée à ATV. Mme Marine Seriès ajoute qu'un comité citoyen pourrait même être formé afin de mobiliser les résidents du quartier.

Mme Françoise Mercure pense qu'il pourrait être pertinent d'attendre la proposition de la municipalité afin de solliciter l'aide d'ATV. Mme Raphaëlle Guy-Dorion est de son avis.

6. *Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication*

Le montant demandé par le conseil à la municipalité pour soutenir la mise sur pied du projet de bacs potagers à l'école Anne-Hébert lui a été accordé. En effet, M. Stephan Bugay, directeur de division, Gestion des matières résiduelles a acheminé cette réponse aux membres :

« La Ville de Québec finance le compostage communautaire sur son territoire depuis 2006. À ce jour, c'est près de 300 000 \$ dollars qui y ont été investis. Malgré tout, la demande citoyenne pour de tels sites continue d'être grande et la Ville de Québec en est pleinement consciente. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle a doublé le nombre de sites en 2018. Avec un total de 22 sites désormais implantés sur son territoire, la Ville de Québec est l'une des plus actives dans ce domaine d'activités dans toute la province. Le soutien au compostage communautaire est l'une des 82 actions associées à la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles adoptée par la Ville de Québec en mai 2018. Cette Vision vise à atteindre un taux ambitieux de valorisation des matières de 82 % d'ici 10 ans. Le compostage communautaire fait partie des efforts pour y arriver, tout comme l'implantation de la collecte à grande échelle des résidus alimentaires à tous les citoyens (tant résidentiels que corporatifs) prévue en 2022. Afin d'aller encore plus loin, un programme de subvention est en cours d'élaboration dans le but de favoriser l'implantation et la gestion selon certains critères de nouveaux sites de compostage communautaire sur le territoire de Québec, et ce, particulièrement

dans les secteurs qui ne comptent pas de site pour le moment. Dans ce cadre, Craque-Bitume, mais également tout autre organisme admissible, pourra faire une demande de financement. Le programme est attendu pour l'été 2019. »

M. Jean-Pierre Bédard mentionne que c'est à partir du 1^{er} avril que le conseil pourra réserver son espace au marché aux puces annuel du quartier.

Mme Françoise Mercure propose qu'une résolution concernant l'inscription du conseil à l'événement soit déjà prise par les membres, qui pourraient d'ailleurs réserver un budget pour le projet.

RÉSOLUTION 19-CA-06

Concernant la réservation d'un espace au marché aux puces annuel du quartier.

SUR PROPOSITION DE MME FRANÇOISE MERCURE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-PIERRE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de réserver, pour la somme de 45 \$, un espace au marché aux puces annuel du quartier qui aura lieu le 1^{er} juin prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. *Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification*

➤ *Vision de l'habitation*

M. Jean-Pierre Bédard explique qu'il a fait mention de la Vision Montcalm lors de la présentation de la Vision de l'habitation par la Ville.

➤ *Rendez-vous Collectivités Viables*

C'est le 25 avril prochain qu'aura lieu le rendez-vous des Collectivités viables. M. Jean-Pierre Bédard aura l'occasion d'y assister.

➤ *Concours photo – demande de reconduction*

M. Jean Pierre-Bédard pense que le conseil pourrait profiter de la belle saison pour relancer son concours de photo. Il propose qu'une résolution soit prise afin qu'un petit budget soit dédié à l'organisation de cette activité.

RÉSOLUTION 19-CA-07

Concernant l'attribution d'un budget de 300 \$ à l'édition du printemps 2019 du concours de photo du conseil de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. JIMMY DUCHESNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-PIERRE BÉDARD, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de demander 300 \$ pour mener à bien l'édition du printemps 2019 de son concours de photo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Autres suivis

M. Thomas Vernes a remarqué que la présentation de l'architecte du projet des villas Petry-Amyot et Mountaine-Kirouac a été peu claire. Il mentionne que selon les données présentées par le professionnel, le bâtiment devrait être aussi haut que l'immeuble St-Maurice.

Puis, selon l'administrateur, il s'agit en fait d'un édifice de sept étages, en comptant à partir du rez-de-chaussée. Il considère que la différence entre 13 et 21 mètres est majeure. Cela dit, il n'est pas préoccupé par les couloirs venteux.

M. Jimmy Duchesneau invite M. Thomas Vernes à consigner ces renseignements dans un document. Il réitère le souhait des membres du conseil de rencontrer les promoteurs quelques minutes avant les consultations.

M. Jean-Pierre Bédard rappelle que la grille d'acceptation sociale sera acheminée au promoteur.

19-02-09

Trésorerie

M. Pierre Jarest mentionne que le 28 février dernier, le solde du compte du conseil était de 4266,36 \$.

4. Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 19-CA-08

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. PIERRE JAREST, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JIMMY DUCHESNEAU IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 80 \$ à madame Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de la rencontre du conseil de quartier de janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 19-CA-09

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. PIERRE JAREST, DUMENT APPUYÉE PAR M. JIMMY DUCHESNEAU IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 80 \$ à madame Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. États des revenus et des dépenses
6. Paiement de factures s'il y a lieu

19-02-10 **Correspondance**

Lettres transmises : aucune

Communications reçues :

- Vivre en Ville
- Mobilisation Haute-Ville
- Caisse Desjardins du Plateau Montcalm

19-02-11 **Divers**

Aucun suivi.

19-02-12 **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION M. JIMMY DUCHESNEAU IL EST RÉSOLU** de lever l'assemblée à 21 h 53.

Signé

M. Jimmy Duchesneau
Vice-président

Signé

M. Pierre Jarest
Trésorier